



Vu l'arrêté grand-ducal du 27 juillet 1945 portant création de l'Oeuvre des Pupilles de la Nation;

Vu l'arrêté grand-ducal du 26 décembre 1946 portant modification de l'arrêté du 27 juillet 1945;

Considérant que DUPONT Emile, né le 24.12.1889 à Esch/Alzette,
a été tué par événements de guerre le 10 mai 1940
à Esch/Alzette;

Vu l'avis de la commission juridique du: 18 avril 1947;

LE COMITÉ-DIRECTEUR

ARRÊTE:

DUPONT Jean-Baptiste

né le 14.5.1921 à Esch/Alzette; enfant de Dupont Emile

est déclaré

ORPHELIN DE GUERRE

Luxembourg, le 15 juillet 1947

W. Belva *Blanc*
J.V. Ruel
A. Kriech *M. B. ...*